

LA JEUNE BRETONNE.

1794.



A proscription des Girondins avait commencé le règne de la Terreur ; des commissaires de la Convention allaient organiser les tribunaux révolutionnaires dans les provinces, et faire une large moisson de têtes.

Nantes et les bords de la Loire étaient échus en partage au féroce

Carrier, qui, aidé d'un nommé Lamberty, ne laissait pas reposer la guillotine, hideux instrument des meurtres juridiques. C'était pour maintenir la ville au pouvoir de la république, et repousser les tentatives de l'armée vendéenne contre cette place importante, que Carrier se livrait à des exactions et à des atrocités qu'on a peine à croire aujourd'hui. Il inventait des supplices dont il se donnait le plaisir : on noyait les prêtres au moyen de bateaux à soupape ; on fusillait des femmes et des enfants ; on massacrait à coups de sabre des prisonniers sans défense ; la moitié des habitants gémissait en prison, l'autre moitié attendait dans des tranches journalières le pillage et l'échafaud.

Cependant les dénonciations n'avaient pas encore troublé la retraite du comte de Karadeuc, qui vivait paisiblement avec sa femme et sa fille dans son château voisin de la Loire. M. de Karadeuc, malgré sa vieille noblesse et ses titres héréditaires, avait accepté avec enthousiasme l'espoir d'un meilleur gouvernement dans la formation d'une république ; la générosité de son caractère ne s'arrêtait pas à des intérêts de fortune et à des préjugés d'éducation : il avait foi en une régénération sociale, et par son exemple il entraîna tout ce qui l'entourait dans le parti de la liberté des peuples. Ce fut pour lui une religion austère et sacrée que l'amour de la patrie ; il abdiqua ses privilèges avec joie, et après avoir sacrifié ses biens à la cause qu'il servait, sans autre ambition que la gloire et le bonheur de la France, il n'épargna pas son sang ; enrôlé volontaire pour combattre l'insurrection de la Vendée, il fut blessé dangereusement à la défaite des Aubiers.

Le frère aîné de M. de Karadeuc s'était jeté avec la même ardeur dans le parti contraire. Aussitôt que la France se divisa en deux camps, pour renverser le trône et pour le protéger, il avait été rejoindre l'armée de Condé, sans hésiter devant les lois terribles qui frappaient les émigrés : son patrimoine fut confisqué au profit de l'état. Dès que l'échafaud de Louis XVI et la guerre étrangère eurent soulevé la Vendée, il revint secrètement se ranger sous le drapeau blanc, et prendre sa part des héroïques faits d'armes de Charrette : il était condamné à mort par contumace et mis hors la loi.

Un matin du mois de mars, que le calendrier républicain nommait ventôse, M. de Karadeuc se promenait dans son parc, lisant les papiers publics et s'entretenant avec sa femme des événements politiques. Ils trouvèrent ouverte une petite porte qui aboutissait au fleuve ; des plâtras jonchant le sol attestaient qu'on l'avait forcée la nuit.

« Monsieur le comte ! dit madame de Karadeuc, des voleurs ont pénétré ici : voyez !

— Des voleurs ? non pas ! mais peut-être des malheureux fuyant les massacres de Nantes, reprit M. de Karadeuc sans lever la tête ni interrompre sa lecture : cet infâme Carrier fait fusiller sans forme de procès les vendéens qui viennent se rendre aux avant-postes.

— Ah ! monsieur, ne parlez pas ainsi ; nous serions perdus si l'on vous entendait !... En effet, on a vu errer aux environs du château des gens qui avaient l'air de se cacher, et plusieurs portant l'uniforme royaliste. Peut-être sont-ce des espions ?

— Je ne suis pas royaliste, on le sait bien, mais si quelque pauvre diable, traqué comme un loup, me demandait l'hospitalité, je la lui accorderais sur-le-champ, fût-ce Lescure ou Charrette lui-même.

— Mon Dieu ! monsieur le comte, vous me faites trembler avec votre humanité, qui peut nous conduire tous à l'échafaud. Dans les temps critiques où nous sommes il faut de la prudence, et notre vie ne nous appartient plus quand nous avons des êtres chers qui s'y rattachent. Je vous l'ai souvent répété : votre grandeur d'âme sera funeste à vous et aux vôtres. Mais ménagez vos paroles en présence de Jenny ; elle n'aurait qu'à les suivre à la lettre avec sa tête folle de seize ans !

La jeune fille accourait de la maison prévenir son père et sa mère que le déjeuner était servi.

Jenny devait aux principes paternels un développement précoce des vertus civiques ; elle obéissait à un instinct naturel en s'exaltant à toute idée noble et grande ; elle pleurait de joie aux victoires de nos armées ; elle pleurait de honte aux progrès de l'invasion autrichienne ; alors elle s'indignait de n'être qu'une femme et de rester inutile à son pays. Ses bijoux, ses épargnes, elle avait tout envoyé au comité de salut public, et pressait M. de Karadeuc de consacrer à la défense du territoire la dot qu'on lui destinait ; aussi le père était-il fier et heureux de sa fille, qu'il avait surnommé la *petite Spartiate*.

Mademoiselle de Karadeuc était caractérisée par une beauté fière qui exprimait bien la trempe vigoureuse de son esprit ; la vivacité de ses yeux noirs, la teinte brunie de sa peau, l'éclat de ses dents blanches et l'élégance de sa démarche avaient invité plusieurs personnes honorables à la rechercher en mariage ; mais elle avait déclaré qu'elle n'accepterait aucune alliance tant que la république serait en péril. Elle passait son temps dans la solitude, à dévorer les nouvelles de Paris, les débats de la Convention et les bulletins de l'armée du Nord ; ou bien, du haut d'un donjon elle regardait avec horreur diriger sur la Loire les embarcations où Carrier entassait des victimes de tout sexe et de tout âge.

Pendant le déjeuner, madame de Karadeuc, qui rattachait les défauts d'un cœur sec par les qualités d'une bonne ménagère, s'aperçut qu'une bouteille de vin de Bordeaux avait disparu de l'office, ainsi qu'un poulet froid, et les restes de